



CHAMPIONNAT DE FRANCE



03-06 JUIN 2022
GERS (32) - OCCITANIE

PARA BASKETBALL

Adapté

**AUCH | MONTAUT-LES-CRENEAUX | VALENCE-SUR-BAÏSE | CONDOM | GIMONT |
CASTERA-VERDUZAN | JEGUN | SAINT-JEAN-LE-COMTAL | PAVIE | SAINT-PUY**

Credit photos - Christophe FABRIES

Soutenu par



Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue dans le Gers

Venir à Auch

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Fiche association

Fiche engagement

Demandes de dérogation

Autorisation médicale

Fiche récapitulative

Plan d'accès du site d'accueil

Hébergement proposé par le COL

Fiche hébergement collectif

Liste des hébergements

Mots d'accueil



« Le Comité départemental Sport Adapté du Gers (CDSA 32) est heureux d'accueillir l'édition 2022 du **championnat de France para basket-ball adapté**.

C'est une réelle fierté et l'occasion de mettre en avant les personnes en situation de handicap mental et/ou psychique, de travailler sur l'inclusion et de promouvoir tout le travail effectué sur le terrain par le CDSA 32 en collaboration avec le Comité départemental de basket du Gers, le Conseil départemental du Gers, les clubs de basket du Gers et les différents partenaires qui s'associeront dans ce projet.

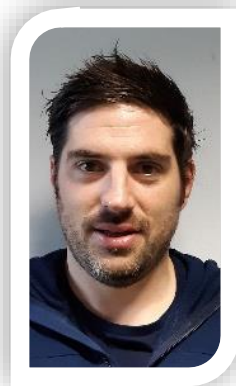
« **Sport** » et « **Solidarité** » seront réunis pour ce bel évènement gersois. Les valeurs de performance, de dépassement de soi, de cohésion et d'esprit d'équipe, y seront reines pour notre plus grand plaisir.

Pour mener à bien ce projet, nous avons besoin d'étendre notre réseau de partenaires. Nous ne remercierons jamais assez ceux qui nous accompagnent déjà et qui nous font confiance. Nous vous invitons à **rejoindre cette équipe** et à **partager ce bel évènement** avec nous !

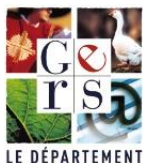
Je suis très fier de porter et soutenir ce beau projet !

En comptant sur votre soutien,

A très vite sur les parquets ! »



Thibaut ROUSSILLE
Président du COL



« Aujourd’hui, outre les bienfaits de l’activité physique et sportive sur la santé, le Sport est également reconnu pour être facteur de lien et d’intégration sociale. Depuis de nombreuses années, le Département s’attache à favoriser l’accès au sport pour le plus grand nombre. Grâce à un partenariat fort avec les comités sportifs œuvrant en faveur du handicap, la collectivité peut ainsi poursuivre ses ambitions en faveur du sport pour tous.

Aussi, les actions menées par le Comité départemental Sport Adapté du Gers (CDSA 32) pour permettre aux personnes en situation d’handicap mental ou psychique de vivre des passions en pratiquant le sport de leur choix sont remarquables. Cette nouvelle initiative avec l’organisation du championnat de France para basket-ball adapté montre tout le dynamisme du CDSA 32.

Et cette compétition sera l’un des évènements exceptionnels de l’année 2022 avec plus de 600 compétiteurs, une soixantaine d’équipes, 150 bénévoles, etc.

Ces championnats de France seront véritablement l’occasion pour notre département de mettre en avant le savoir-faire des professionnels du sport et des bénévoles engagés dans cette aventure humaine.

L’organisation de ces championnats sera en totale adéquation avec la célébration des futurs Jeux Olympiques. Elle visera à faire vivre des émotions au plus grand nombre, à promouvoir le basket adapté et favorisera des rencontres. Elle sera donc conforme à la labellisation de notre collectivité Terre de Jeux.

Je souhaite à nos basketteurs de s’épanouir dans cette compétition et de s’enrichir de notre patrimoine gersois. »



Philippe DUPOUY
Président du Département du Gers



« Le weekend de Pentecôte les 4, 5, 6 juin 2022 aura lieu les championnats de France Sport Adapté. Après deux annulations de cette épreuve du à la pandémie covid 19 il faut souhaiter que cela puisse se réaliser.

Le comité départemental de basket du Gers, comme la ligue Occitanie de basket seront partenaires de ces championnats. Pas moins de 10 sites sur le département ont été retenus par le comité d'organisation. Ces 10 sites Valence-sur-baise, Saint-Puy, Condom, Jegun, Auch Montaut-les-Créneaux, Gimont, Pavie, Saint-Jean-le-Comtal sont des hauts lieux du basket départemental de basket.

Cette manifestation réunira environ 7 à 800 personnes joueurs, dirigeants, arbitres.

La Fédération Française de Basket-Ball dans le cadre du basket inclusif permet à toutes personnes handicapée mentale ou psychique, quelles que soient leurs capacités, de pratiquer la discipline sportive de son choix dans un environnement favorisant son plaisir, sa performance, sa sécurité et l'exercice de sa citoyenneté.

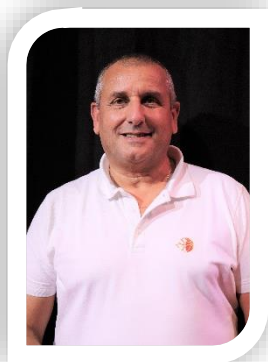
Je souhaite que cette manifestation soit une réussite et surtout qu'il y est de nombreux spectateurs dans les salles ce week-end de Pentecôte ».



Richard BERGAMO
Président du CD 32 Basket



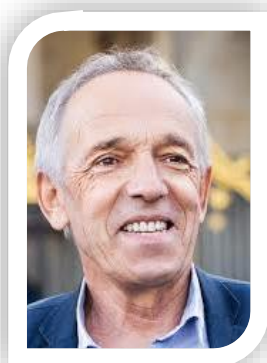
« Le Sport Adapté, réservé aux athlètes atteints de troubles psychiques ou mentaux a réintégré avec le plus grand bonheur, la famille paralympique lors des JO de Londres en 2012. Occitanie Basketball possède une convention de partenariat avec la FFSA Régionale principalement dans la formation. Nous serons à leur côté avec le Comité du Gers sur ces Championnats de France para basket-ball adapté sur lequel 600 basketteurs vont se confronter et nous étonner. Le Basket Occitan peut être fier de cette collaboration avec le CDSA 32. »



Jean-Jacques DESSAINT
Président Ligue régionale d'Occitanie
de Basketball



« Auch, ville sportive et de champions, est fière d'accueillir le championnat de France Basket Sport Adapté. Je souhaite la bienvenue à l'ensemble des joueuses, joueurs, encadrants et bénévoles venus de toute la France. »



Christian LAPREBENDE
Maire d'Auch



« JEGUN est une ancienne bastide du 13^e siècle construite sur un pic rocheux. Elle compte plus de 1200 habitants qui se retrouvent autour des festivités conviviales organisées par une trentaine d'associations culturelles et sportives. »



Guy LAPEYRE
Maire de Jégun



« La ville de Condom est fière d'accueillir le championnat de France para basket-ball adapté dès le 3 juin 2022 ! Cet événement, incontournable de la vie sportive de notre département, permet à chacun de pouvoir pratiquer une compétition d'envergure nationale. Belle réussite à tous ! »



Jean-François ROUSSE
Maire de Condom



« Le village de Saint Jean le Comtal, comptant 430 habitants, se situe au nord de l'Astarac et fait partie de la communauté de communes Val de Gers. Plusieurs associations sportives et culturelles sont présentes sur notre commune telles que le football, le volley-ball, la randonnée pédestre, le badminton, le yoga, démontrant l'attrait sportif de notre population.

Tous les St Jeannais et St Jeannaises sont ravis de pouvoir accueillir ce championnat de France para basket-ball adapté et ont hâte de supporter ces sportifs.

Sportivement vôtre. »



Eric BONNET
Maire de Saint-Jean-le-Comtal



« Notre salle Jacques Baurens accueille bon nombre de manifestations ; culturelles, avec les venues de Patrick FIORI ou encore Patrick SEBASTIEN, mais c'est bien dans le domaine sportif qu'elle trouve tout son épanouissement avec, bien évidemment, notre club de basket, le VCGB (Valence Condom Gers Basket) qui a côtoyé le plus haut niveau amateur et particulièrement bien représenté notre territoire pendant de longues années au 3^e plus haut niveau National. Mais également, par l'organisation, tous les week-ends de Pâques des finales du Trophée Georges ESTEVE par le Comité départemental de Basket qui amène plus d'un millier d'aficionados de la balle orange. C'est donc avec un immense plaisir et un véritable honneur que la Commune de Valence-sur-Baïse accueille dans ce temple du basket masculin le championnat de France para basket-ball adapté.

Nous souhaitons que cette manifestation soit à la hauteur des efforts fournis par l'ensemble des bénévoles qui œuvrent depuis de longs mois pour que ce week-end de Pentecôte soit une vraie réussite ».

Marie-Thérèse BROCA-LANNAUD
Maire de Valence sur Baïse



Saint-Puy, petit village de 600 habitants, Ancien chef-lieu du Comté de Gaure au Moyen-Âge, se situe au nord du département du Gers en fin de la région Ténarèze et flirte avec la Lomagne coté Est. Le château Monluc au point culminant du village est le Berceau du célèbre cocktail Gascon « le Pousse Rapière ». Depuis des décennies, le basket rythme la vie paisible des Sempouyards. C'est le sport local par excellence. Toute la jeunesse de la commune est passée par les paniers de la « Tombe » (le Parc de la Tombe a accueilli le premier terrain de basket). En 1974, deux communes se regroupent pour former un seul club, Le Mas d'Auvignon et Saint Puy, et créent l'ESMASP : l'Entente Sportive Mas d'Auvignon – Saint-Puy. Plus de 40 ans plus tard cette entente est au beau fixe, une école de basket avec plus de 80 licenciés et l'équipe fanion évolue en tête de classement de la régionale 2. Nous sommes heureux d'accueillir en mai et juin prochain, le championnat de France para basket-ball adapté et j'espère que nos installations vous donneront entière satisfaction. Je vous souhaite un excellent séjour sportif à Saint-Puy.



Michel LABATUT
Maire de Saint-Puy

Bienvenue dans le Gers



Le Gers est l'un des 13 départements d'Occitanie. Il tire son nom de la rivière Gers, affluent de la Garonne. Avec ses 191 091 habitants, le territoire s'étend sur une superficie de 6 257 km².

Situé à mi-chemin entre Toulouse et Bordeaux, la mer et l'océan, proche des Pyrénées, le Gers est une destination prisée en France et à l'étranger grâce à son ensoleillement, son cadre naturel préservé, son patrimoine et ses nombreuses manifestations culturelles et festives.

Le Gers, cœur de la Gascogne et du Sud-Ouest de la France, est réputé pour la beauté de sa campagne, de ses paysages vallonnés et de ses sites historiques. Ainsi, avec plus de 3 000 kms de sentiers de promenades, le Gers séduit de nombreux randonneurs et familles attirés par les couleurs et la douceur de l'environnement naturel mais également par les activités proposées (balades fluviales, bases de loisirs, lacs, pêche, remise en forme thermale...) sur l'ensemble du territoire.



Le Gers connu pour d'Artagnan, le célèbre mousquetaire, est une terre riche en patrimoine avec de nombreux châteaux, sites, monuments et musées. Vous pourrez notamment découvrir ses trois « Grands Sites Occitanie » (Auch, Armagnac-Abbaye-Cités et Marciac) mais également les



chemins de Saint-Jacques de Compostelle dont trois monuments, (Cathédrale Sainte-Marie d'Auch, la collégiale de La Romieu et le Pont roman de Lartigue) et le segment Lectoure-Condom, classés au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Au total, le Gers compte 293 monuments historiques, trois centres thermaux et sept musées publics. Aussi, chaque année, ce sont près de 1 700 000 personnes, dont 1 100 000 touristes et 600 000 excursionnistes (visite sur une journée) qui viennent visiter notre département.



Terre d'accueil et de convivialité, le Gers est surtout connu et reconnu pour la qualité de sa gastronomie, son art du bien vivre et de la fête. Il est célèbre pour ses produits festifs par excellence : confits, magrets, foie gras...et son eau de vie, l'Armagnac !

Il est aussi une Terre de festivals avec de nombreuses animations organisées tout au long de l'année sur des thématiques très différentes : musique jazz, latine, classique, bandas mais aussi cirque, cinéma, pyrotechnie, astronomie, etc...

Enfin, Le Gers est également un territoire dynamique pour la pratique sportive (10^e département sportif français). Le Département a pour ambition de « mettre plus de sport dans le quotidien des Gersois ». C'est à ce titre qu'il est aussi « Terre de Jeux » avec notamment la labellisation remise récemment par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques Paris 2024.

Le Comité d'organisation local vous souhaite un agréable séjour dans le Gers !

Venir à Auch



Salle du Mouzon

17 rue du Général de Gaulle
32000 AUCH

En voiture

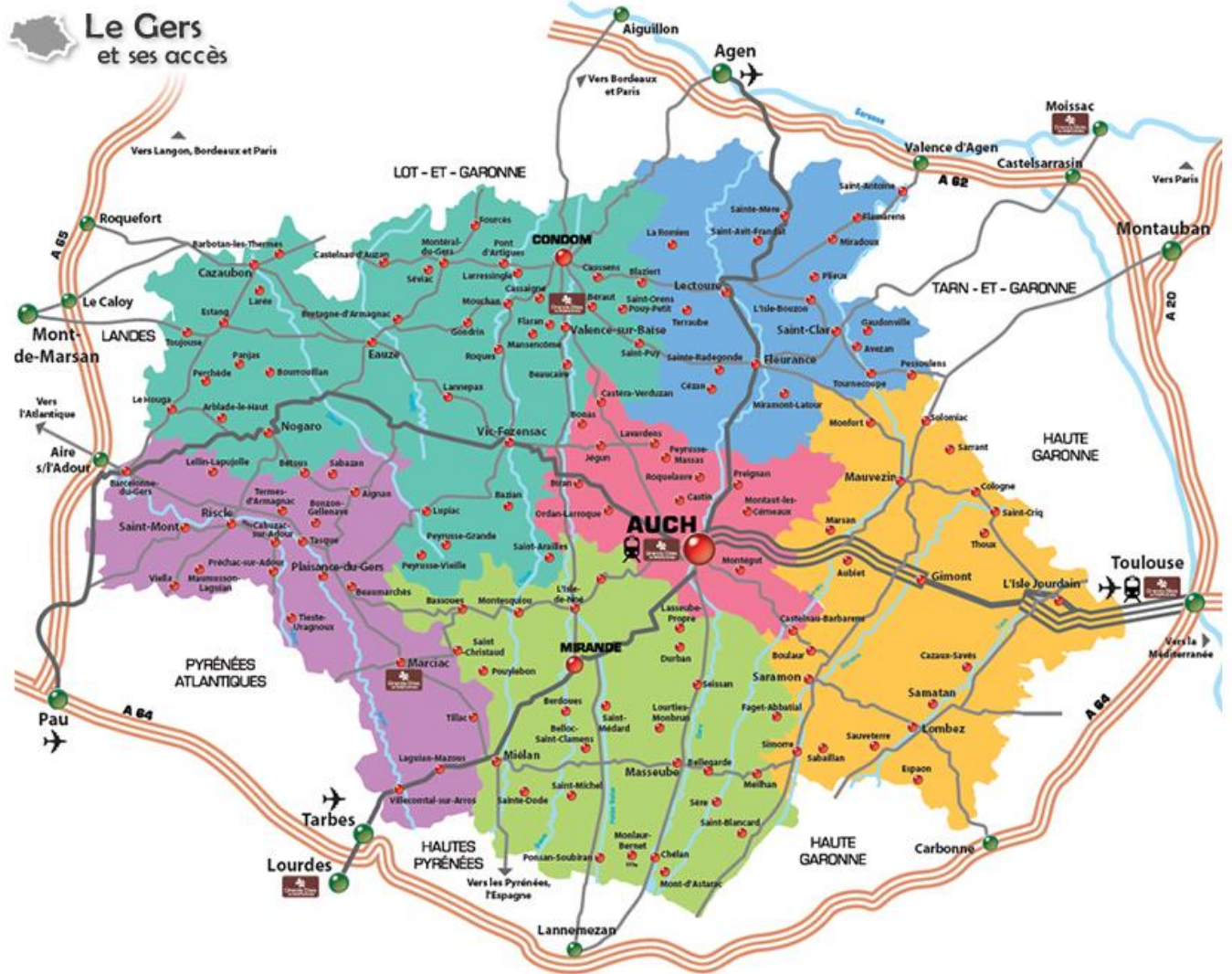
- **AUTOROUTE A62** : Paris - Bordeaux - Agen - Toulouse (sortie Agen direction Pau/Auch)
- **AUTOROUTE A20** : Paris - Limoges - Cahors - Montauban - Valence d'Agen - Agen (direction Auch, direction Condom)
- **AUTOROUTE A64** : Bayonne - Pau - Tarbes (direction Auch)
- **AUTOROUTE A65** : Pau - Langon/Bordeaux (sortie Aire-sur-Adour Nord, direction Nogaro)
- **RN124** : Toulouse - Auch- Mont-de-Marsan
- **RN21** : Tarbes - Auch et Agen - Auch

En train/TGV

- Paris-Agen : 4 heures (TGV)
- Paris-Toulouse : 5 heures (TGV)
- Paris-Tarbes : 5 heures et 50 minutes (TGV)
- Toulouse-Auch : 1 heure

En avion

- **AÉROPORT DE TOULOUSE BLAGNAC (C.C.I. DE TOULOUSE)**
Tel. : 05 61 42 44 00 - Fax : 05 61 42 44 55
À 10 kms du centre-ville, environ 15 min de trajet suivant les heures
Navette entre l'aéroport et la gare routière (toutes les 20 min)
La gare SNCF est à côté
Renseignement comptoir aéroport : 05 34 60 64 00
<http://www.toulouse.aeroport.fr>
- **AÉROPORT DE PAU PYRÉNÉES (UZEIN)**
Renseignements :
Tel. : 05 59 33 33 00 - Fax : 05 59 33 33 05
<http://www.pau.aeroport.fr>
- **AÉROPORT DE TARBES-LOURDES PYRÉNÉES**
Renseignements :
Tél. : 05 62 32 92 22 - Fax : 05 62 32 93 71
<http://www.tlp.aeroport.fr/voyageur/>
- **AÉROPORT D'AGEN LA GARENNE**
Renseignements :
Tél : 05 53 77 00 88 - Fax : 05 53 96 03 49



Source : <https://www.tourisme-gers.com/Acces-plan-gers.aspx>

Comité d'organisation local

Président du COL

Monsieur Thibaut ROUSSILLE

Président du Comité départemental Sport Adapté du Gers

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Aimée PARAROLS
Secrétaire générale	Muriel SAINT-MARTIN
Commission Coordination / Logistique	Thibaut ROUSSILLE
Commission Sportive	Jean-Philippe OLIVEIRA
Commission Médicale	Laurent RUBIO
Commission Restauration	Marie-Lise ETE
Commission Hébergement	Ricard BESSEDE
Commission Partenariats	Thibaut ROUSSILLE
Commission Communication	Sophie FIRMINO
Commission Animation / Bénévolats	Vincent BLOC
Commission Développement Durable	Laurence MACHADO
Cadre Technique National para basket-ball adapté	Sabila MOUALA sabila.mouala@sportadapte.fr
Déléguée Technique Fédérale du championnat	Laurence JOUCLAS laurence.jouclas@sportadapte.fr
Commission Sportive Nationale para basket-ball adapté	Jean-Claude RIBERT ffsa40cd@wanadoo.fr



COL France para basket-ball adapté 2022

CDSA 32 – Thibaut ROUSSILLE

81 route de Pessan

Foyer Ludovic Lapeyrere

32000 AUCH

06 20 52 95 35 – thibaut.rousille@sportadapte.fr

Programme prévisionnel

Vendredi 3 juin 2022

14h00 - 19h00	Accueil des délégations Salle du Mouzon
19h00	Réception des partenaires Salle de réunion du Mouzon
19h00 - 20h00	Cérémonie d'ouverture Salle du Mouzon côté salle de basket
20h00	Repas Salle du Mouzon
21h00	Réunion des entraîneurs Salle de réunion du Mouzon

Samedi 4 juin 2022

9h00 - 12h00	Matches de poule Différents gymnases
11h00 - 14h00	Repas Différents sites (Auch/Valence/Gimont/Jégun)
14h00 - 18h00	Matches de poule Différents gymnases
20h00	Repas Salle du Mouzon

Dimanche 5 juin 2022

9h00 - 12h00	Matches de phase finale et classement Différents gymnases
11h00 - 14h00	Repas Différents sites (Auch/Valence/Gimont/Jégun)
14h00 - 18h00	Matches de phase finale et classement Différents gymnases
20h00	Repas de gala et soirée dansante Salle du Mouzon

Lundi 6 juin 2022

9h00 - 11h30	Matches de phase finale et classement Différents gymnases
10h30	Distribution des paniers repas Salle du Mouzon
11h30	Remise des récompenses et cérémonie de clôture Salle du Mouzon
13h00	Fin du championnat

Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié !

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le **vendredi 29 avril 2022.**

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Vendredi 3 juin de 14h00 à 19h00
Salle du Mouzon
17 rue du Général de Gaulle, 32000 AUCH

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du basket-ball en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas du samedi et dimanche midi seront servis de 11h00 à 14h00 sur différents sites en fonction de votre lieu de compétition (voir tableau dans la rubrique « *échauffement et compétition* » en page 20).

Les repas du vendredi et samedi soir seront tous servis à partir de 20h00 :

Salle du Mouzon
17 rue du Général de Gaulle, 32000 AUCH

La soirée de gala du dimanche soir aura lieu :

Dimanche 5 juin 2022 à 20h00
Salle du Mouzon
17 rue du Général de Gaulle, 32000 AUCH

Les paniers repas du lundi midi seront distribués :

Lundi 6 juin 2022 à partir de 10h30
Salle du Mouzon
17 rue du Général de Gaulle, 32000 AUCH

Hébergements

Une liste de différents hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le championnat de France para basket-ball adapté.



À la même période ont lieu les férias de Pentecôte à Vic, les hébergements seront fortement demandés. Aussi le COL propose un hébergement en internat.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Vous trouverez dans le livret d'accueil des délégations tous les numéros d'urgence utiles (hôpital, médecin référent, etc.).

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement para basket-ball adapté FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <https://sportadapte.fr/> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en sport adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN para basket-ball adapté

Modalités d'inscription

Le championnat de France para basket-ball adapté relève du règlement para basket-ball adapté FFSA. **Peuvent participer au championnat de France para basket-ball adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2021/2022 avec mention de la classe.**

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription par équipe doit être validée par le président de la ligue régionale et le président du comité départemental Sport Adapté de votre territoire.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative (joindre la feuille de match)
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.**

Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir pages 24 et 25 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent championnat de France de la CSN para basket-ball adapté FFSA en charge de la partie informatique – Jean-Claude RIBERT – ffsa40cd@wanadoo.fr – doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le vendredi 29 avril 2022**. Au-delà de cette date le Comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **vendredi 29 avril 2022**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN para basket-ball adapté – Jean-Claude RIBERT – et la Cadre Technique Nationale de la discipline – Sabila MOUALA – est programmée le :

Vendredi 3 juin 2022 à 21h00
Salle de réunion du Mouzon
17 rue du Général de Gaulle, 32000 AUCH

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à ffsa40cd@wanadoo.fr.

Échauffement et compétition

Les gymnases seront ouverts 1h avant le début des rencontres.

NIVEAU	LIEU DE COMPETITION	RESTAURATION (samedi et dimanche midi)	RESTAURATION (vendredi, samedi et dimanche soir)	RESTAURATION (lundi midi)	Temps de trajet depuis le lieu d'accueil (salle du Mouzon, Auch)
BCD Niveau 1	<p>1 gymnase à Condom :</p> <ul style="list-style-type: none"> Salle omnisports : Boulevard Monplaisir, 32100 CONDOM <p>1 gymnase à St Puy :</p> <ul style="list-style-type: none"> Halle des Sports : Rue du Nord de la Tombe, 32310 ST PUY <p>1 gymnase à Valence sur Baïse :</p> <ul style="list-style-type: none"> Salle Jacques Baurens : Place des Arènes, 32310 VALENCE SUR BAÏSE <p>1 gymnase à Castéra Verduzan :</p> <ul style="list-style-type: none"> Salle omnisports : Rue de la Guinguette, 32410 CASTERA VERDUZAN 	<p>Salle Jacques Baurens Place des Arènes, 32310 VALENCE SUR BAÏSE</p>			<p>Condom : 45 min</p> <p>St Puy : 35 min</p> <p>Valence sur Baïse : 35 min</p> <p>Castéra Verduzan : 30 min</p>
BCD Niveau 2	<p>4 gymnases à Auch :</p> <ul style="list-style-type: none"> Salle Mathalin : 19 rue du 11 Novembre, 32000 AUCH Pardailhan : Chemin de Baron, 32000 AUCH Le Mouzon : 17 rue du Général de Gaulle, 32000 AUCH La Réthourie : Chemin de la Réthourie, 32000 AUCH <p>1 gymnase à St Jean le Comtal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Salle omnisports : 32550 ST JEAN LE COMTAL <p>1 gymnase à Montaut-les-Créneaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> Salle municipale : « Au Campet », 32810 MONTAUT-LES-CRENEAUX <p>1 gymnase à Pavie :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gymnase CFA Pavie : 1 Av. de la République, 32550 PAVIE 	<p>Salle du Mouzon 17 rue du Général de Gaulle, 32000 AUCH</p>	<p>Salle du Mouzon 17 rue du Général de Gaulle, 32000 AUCH</p>	<p>Salle du Mouzon 17 rue du Général de Gaulle, 32000 AUCH</p>	<p>St Jean le Comtal : 15 min</p> <p>Montaut-les-Créneaux : 20 min</p> <p>Pavie : 10 min</p>
ABC Garçons Niveaux 1 et 2	<p>1 gymnase à Gimont :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gymnase En Petre : Route de Saramon, 32200 GIMONT 	<p>Gymnase En Petre Route de Saramon, 32200 GIMONT</p>			<p>Gimont : 25 min</p>
ABC et BCD Filles Niveaux 1 et 2	<p>1 gymnase à Jégun :</p> <ul style="list-style-type: none"> Salle des sports : Chemin Fontaine de Couhelongue, 32600 JEGUN 	<p>Salle des sports Chemin Fontaine de Couhelongue, 32600 JEGUN</p>			<p>Jégun : 25 min</p>



NIVEAUX DE COMPÉTITION PAR SECTEUR

- BCD GARÇONS NIVEAU 1
- BCD GARÇONS NIVEAU 2
- ABC GARÇONS NIVEAUX 1 ET 2
- ABC ET BCD FILLES NIVEAUX 1 ET 2

Équipements sportifs

Short et maillot de basket avec numérotation devant et derrière.

Pas de tee-shirt visible sous le maillot.

Chaque équipe doit posséder deux jeux de tenues de couleurs différentes.

L'organisation fournira les ballons des matchs. Les équipes devront apporter leur ballon d'échauffement.

Pour raison sanitaire, chaque joueur devra avoir en possession sa gourde sur toute la durée de l'évènement.

Utilisation de l'e-marque pour le championnat. Merci de veiller à ce que chaque joueur(se) conserve le même numéro de maillot durant toute la durée de championnat (numéro à indiquer dans la fiche engagement).

Composition des équipes

- **Classe ABC en masculin** : équipe de 8 joueurs constituée de joueurs AB et BC. Pendant une rencontre, le nombre de joueurs AB sur le terrain est de 2 au minimum
- **Classe BCD en masculin** : équipe constituée de 12 joueurs BC et CD exclusivement
- **Classe ABC en féminine** : équipe de 5 joueuses constituée de joueuses AB et BC. Pendant une rencontre, le nombre de joueuses AB sur le terrain est de 1 au minimum
- **Classe BCD en féminine** : équipe de 5 joueuses constituée de joueuses BC et CD exclusivement

Catégories d'âges

Catégories	Moins de 18 ans	Séniors
2021 - 2022	2004-2005	2003 et avant

Si le surclassement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé pour les moins de 18 ans. Un certificat du surclassement délivré par un médecin du sport sera exigé lors de l'inscription et au début de la compétition. Il devra stipuler l'autorisation de la pratique du basket-ball en compétition dans la catégorie immédiatement supérieure.



FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

À renvoyer au COL avant le **vendredi 29 avril 2022**

CDSA 32, 81 route de Pessan – Foyer Ludovic Lapeyrere, 32000 AUCH

06 20 52 95 35 / thibaut.roussille@sportadapte.fr

N° Affiliation :		Nom de l'association ou établissement :	
Adresse :			
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès zones techniques) :			
Tél. :		Mail :	Tailles t-shirts encadrants :
Hymne de l'équipe pour soirée de gala :			

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	35€		
Formule 2 -- Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au lundi midi (hors petit déjeuner)	95€		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	15€		
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au lundi midi (hors petit déjeuner)	75€		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.			TOTAL

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **COL CF 32**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : euros

N° de chèque : de la banque :

Date

Signature



FICHE ENGAGEMENT

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

À renvoyer au COL avant le **vendredi 29 avril 2022**

CDSA 32, 81 route de Pessan – Foyer Ludovic Lapeyrere, 32000 AUCH

06 20 52 95 35 / thibaut.roussille@sportadapte.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :		
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :		Tél. :	
Masculin : <input type="checkbox"/> ABC <input type="checkbox"/> BCD	Féminin : <input type="checkbox"/> ABC <input type="checkbox"/> BCD		
Couleurs maillots :		OU	

	N° Licence	Prénom et nom	Date de naissance	Sexe	Classification	Taille t-shirt	Date et lieu qualification	Numéro de maillot
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative ainsi qu'une feuille de match. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type par équipe page 24 ou la fiche type individuelle page 25.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du basket-ball.

Signature du Président :

Visa du comité départemental

Signature du Président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Demande de dérogation par équipe

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transférera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que l'équipe participe au championnat de France para basket-ball adapté, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Autre motif

Visa et signature responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
 Réservé
 Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
 Réservé
 Défavorable

Commentaires

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transférera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M^{me}, n° licence, participe au championnat de France para basket-ball adapté, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif

Visa et signature responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France para basket-ball adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Je soussigné(e)

représentant légal de, agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France para basket-ball adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Thibaut ROUSSILLE – COL France para basket-ball adapté 2022
CDSA 32, 81 route de Pessan – Foyer Ludovic Lapeyrère, 32000 AUCH
06 20 52 95 35 / thibaut.roussille@sportadapte.fr

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le vendredi 29 avril 2022 :

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN) ainsi que la feuille de match**
- Fiche d'autorisation médicale

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès du site d'accueil



Salle du Mouzon
17 rue du Général de Gaulle
32000 AUCH

Hébergement proposé par le COL

Afin de faciliter votre venue au championnat de France para basket-ball adapté et vos démarches de réservation, le COL vous propose un hébergement à Auch.

Attention : environ 300 places maximum !

Votre réservation ne sera effective qu'à réception de la fiche d'inscription dûment complétée, accompagnée du règlement.

Un mail de confirmation vous sera adressé par le COL pour attester de l'enregistrement de votre inscription sur cet hébergement.

1 lieu d'hébergement en internat vous est proposé :

- **Lycée Pardailhan** : 57 Chemin de Baron, 32008 AUCH (8 min du site d'accueil, salle du Mouzon, Auch)

Une permanence médicale sera assurée jour et nuit sur le lieu de l'évènement.



FICHE HEBERGEMENT COLLECTIF

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

À renvoyer au COL avant le **vendredi 29 avril 2022**

CDSA 32, 81 route de Pessan – Foyer Ludovic Lapeyrere, 32000 AUCH

06 20 52 95 35 / thibaut.roussille@sportadapte.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (<u>obligatoire pour accès zones techniques</u>) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION/HEBERGEMENT	PRIX/PERS.	NOMBRE				TOTAL	MONTANT
		Hommes		Femmes			
		Sportifs	Acc.	Sportifs	Acc.		
3 nuits – Petits-déjeuners inclus	75€*						

** Un chèque de caution de 150€ vous sera demandé. Celui-ci vous sera rendu si les locaux seront restitués propres et sans dégradation.*

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **COL CF 32**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : euros

N° de chèque :de la banque :

Date

Signature

Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs	Temps de trajet du lieu d'accueil (Salle du Mouzon, Auch)
Camping Le Talouch **** 32810 ROQUELAURE	https://www.yellohvillage.fr/camping/le_talouch 05 62 65 52 43	- 8 Chalets Athos ** 4/5 personnes à 160€/chalet - 7 Cottages Aramis *** 4/5 personnes à 170€/cottage - 8 Chalets Porthos *** 4/5 personnes à 176€/chalet - 6 Cottages d'Artangan **** 4/5 personnes à 208€/cottage (draps et serviettes inclus)	15 minutes
Camping Aramis **** 587, route d'Aubiet 32270 MARSAN	https://www.camping-aramis.com/ 05 62 65 60 11	- Mobil Home Mésange 4 personnes à 151,80€ - Mobil Home Pellehaut 6 personnes à 169,80€	20 minutes
Camping « La Plage de Verduzan » *** Rue du Lac 32410 CASTERA VERDUZAN	http://www.camping-castera.com/ 05 62 68 18 95 / 06 76 47 84 15	- 12 mobil-homes de 4 personnes 3 nuits à 150€ pour chaque mobil-home <i>Supplément</i> : taxe de séjour à 0,40€ par nuit et par personne	25 minutes

Retrouver tous les logements disponibles sur le lien suivant : <https://www.tourisme-gers.com/>



Partenaires institutionnels

Soutenu par



Partenaire principal FFSA



Partenaires locaux

